



Réf. Farde e-Assemblées : 2237250

N° OJ : 71

Rapport - Conseil du 01/04/2019

Objet : Charte sur le logement.- Cities For Adequate Housing.- Municipalist Declaration of Local Governments for the Right to Housing and the Right to the City.

Au Conseil communal,

Plusieurs gouvernements locaux se sont liés autour d'une déclaration commune visant à atteindre les objectifs définis dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le suivi de l'Objectif de développement durable 11 : «Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables».

Le Collège des Bourgmestre et Echevins propose :

de signer la "Municipalist Declaration of Local Governments for the Right to Housing and the Right to the City" au nom de la Ville de Bruxelles.

Annexes :

[Déclaration \(anglais\) \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Traduction FR de la Charte \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)